



Un seul bon à hauteur de 30 euros par enfant et par année sera délivré

COUPON ACTIVITES SPORT, CULTURE et LOISIRS
Année scolaire 2026-2027

Nom et Prénom de l'enfant/du jeune :

Date de naissance :

PARENT 1	PARENT 2
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Adresse :	Adresse si différente :
Tel :	Tel :
Mail :	Mail :

Activité pratiquée

Nom de l'association / de l'organisme

Montant de l'adhésion / licence avant déduction (a)	
Montant de la participation de la commune (b)	30,00 €
Autres participations (c)	
Montant réglé par la famille (a) - (b) - (c)	

Le montant de l'aide est d'un maximum de 30 euros par jeune et sera versé directement à l'association qui la déduira du coût de l'inscription. Les associations seront destinataires des accords des aides attribuées. Une seule activité sera prise en compte par enfant et par année, le suivi sera effectué en mairie

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

Copie de la licence / adhésion

Copie de la carte d'identité du jeune recto / verso

Carte d'identité des parents recto/verso

Justificatif de domicile (moins de 3 mois) des deux parents en cas de garde alternée

Fait à

le

Signatures des responsables légaux

Signature et cachet l'association/organisme

La ville de Noailles s'engage à ne faire usage de ces renseignements que dans le cadre du traitement de votre demande.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant (art. 38, 39 de la loi "Informatique et Libertés") pour l'exercer, adressez-vous à la Mairie.